

S.I.S.A.R.C**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie****Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du Mercredi 11 octobre 2023**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 4 octobre 2023, s'est réuni le mercredi 11 octobre 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle des Fêtes de Bourgneuf, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 27 - *Quorum* : 14

Délégués titulaires présents : 21

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Christiane	BRUNET	2 voix
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	Bérénice	LACOMBE	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents :

1 suppléant jusqu'à la délibération n° 9

2 suppléants à partir de la délibération n° 10

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Pierre	DUBOURGEAT à partir de la délibération n° 10	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	22 dont 21 titulaires et 1 suppléant jusqu'à la délibération n° 9 23 dont 21 titulaires et 2 suppléants à partir de la délibération n° 10
TOTAL des voix	26 voix jusqu'à la délibération n° 9 27 voix à partir de la délibération n° 10

Nicolas ROCHE a été désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Objet : ZA Terre Neuve / SISARC : Accès au lit de l'Isère via Terre Neuve pour le chantier pérennisation sur 3 bancs en aval du Pont de Gilly – Signature de la convention

Rapporteur : M. le Président

Le S.I.S.A.R.C a signé en début d'année 2020 avec l'Etat, l'Agence de l'Eau et EDF une convention en vue de la mise en œuvre d'un plan expérimental de pérennisation du lit de l'Isère. La mise en œuvre de ce plan a débuté en 2021 notamment à l'occasion d'une première tranche de travaux mécaniques en vue du maintien en bon état de bancs restaurés ces dernières années.

Par délibération en date du 5 juillet 2023, le Conseil Syndical approuvait le principe d'une seconde tranche de travaux pour un montant prévisionnel de 200 k€ HT à conduire sur 3 bancs situés entre le pont de Gilly-sur-Isère et le viaduc de l'A430 à Tournon.

Les accès au lit de l'Isère pour traiter l'un des deux bancs situés en rive gauche nécessitent d'utiliser un chemin situé dans la zone d'activité de Terre Neuve.

Comme ce qui avait déjà été fait dans le cadre des travaux de sécurisation de la digue rive gauche conduits durant l'hiver 2018-2019, les modalités d'utilisation de ce chemin d'accès sont définies par convention entre le gestionnaire de la zone d'activité (SAS – Société d'Aménagement de la Savoie) et le SISARC.

Il convient d'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve le projet d'une convention entre la SAS et le SISARC pour l'accès au lit de l'Isère via la zone de Terre Neuve ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier.***

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

